Informations de base

2004/0266(AVC) AVC - Procédure d'avis conforme (historique)	Procédure terminée
Accord CE/Israël: protocole à l'accord euro-méditerranéen suite à l'élargissement 2004 Voir aussi 1995/0276(AVC) **Subject** 6.40.05.06 Relations avec les pays du Proche et Moyen Orient **Zone géographique** Israël	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	BROK Elmar (PPE-DE)	18/01/2005

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
INTA Commerce international	MUSCARDINI Cristiana (UEN)	24/05/2005

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2636	2005-01-31
Affaires générales	2722	2006-04-10

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Relations extérieures	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
18/11/2004	Publication de la proposition législative initiale	COM(2004)0754	Résumé
30/03/2005	Vote en commission		Résumé

27/02/2006	Publication de la proposition législative	06060/2006	Résumé
09/03/2006	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0059/2006	
14/03/2006	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/03/2006	Décision du Parlement	T6-0104/2006	Résumé
23/03/2006	Résultat du vote au parlement		
10/04/2006	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
10/04/2006	Fin de la procédure au Parlement		
02/06/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2004/0266(AVC)
Type de procédure	AVC - Procédure d'avis conforme (historique)
Sous-type de procédure	Accord international
Modifications et abrogations	Voir aussi 1995/0276(AVC)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 310 Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p2/3 Acte d'adhésion 2003 (10 pays) T 6-p2
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/6/25116

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Avis de la commission	INTA	PE357.911	02/09/2005	
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0059/2006	09/03/2006	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0104/2006	23/03/2006	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif complémentaire	05327/2005	24/01/2005	Résumé
Document de base législatif	06060/2006	27/02/2006	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Proposition législative initiale	COM(2004)0754	18/11/2004	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 2006/0378 JO L 149 02.06.2006, p. 0031-0031	Résumé

Accord CE/Israël: protocole à l'accord euro-méditerranéen suite à l'élargissement 2004

2004/0266(AVC) - 27/02/2006 - Document de base législatif

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord euro-méditerranéen d'association conclu entre l'Union et Israël.

ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil.

CONTENU : Conformément à l'article 6, par. 2, de l'Acte d'adhésion des nouveaux États membres à l'UE, l'adhésion de ceux-ci à l'accord euro-méditerranéen d'association UE-Israël doit être approuvée par la conclusion d'un protocole additionnel à cet accord.

C'est l'objet de la présente proposition qui utilise, pour ce faire, une procédure simplifiée (conclusion de l'accord par le Conseil statuant à l'unanimité au nom des États membres, et le pays tiers concerné). Cette procédure ne porte pas atteinte aux compétences propres de la Communauté.

Le protocole prévoit en outre des adaptations aux concessions agricoles accordées à Israël dans le domaine des produits agricoles transformés.

Le texte du protocole négocié avec Israël est joint au texte de la décision (voir doc. Conseil n° 5327/2005).

Accord CE/Israël: protocole à l'accord euro-méditerranéen suite à l'élargissement 2004

2004/0266(AVC) - 31/01/2005

Le Conseil a adopté une décision autorisant la signature d'un protocole à l'accord d'association euro-méditerranéen avec Israël afin de tenir compte de l'adhésion à l'UE des dix nouveaux États membres.

Accord CE/Israël: protocole à l'accord euro-méditerranéen suite à l'élargissement 2004

2004/0266(AVC) - 24/01/2005 - Document de base législatif complémentaire

Le présent document constitue le protocole définitif à l'accord entre l'Union européenne et Israël portant sur l'inclusion des 10 nouveaux États membres à l'accord d'association entre l'Union et ce pays.

Ce document comporte également une série de concessions tarifaires applicables aux importations en Israël de marchandises originaires de la Communauté (produits agricoles transformés).

Accord CE/Israël: protocole à l'accord euro-méditerranéen suite à l'élargissement 2004

2004/0266(AVC) - 23/03/2006 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant telle quelle la recommandation de M. Elmar **BROK** (PPE-ED, DE), le Parlement européen donne son avis conforme sur la conclusion du protocole à l'accord euro-méditerranéen avec Israël suite à l'adhésion des 10 nouveaux États membres.

Accord CE/Israël: protocole à l'accord euro-méditerranéen suite à l'élargissement 2004

2004/0266(AVC) - 18/11/2004 - Proposition législative initiale

La Commission propose un projet de décision visant à approuver un protocole à l'accord euro-méditerranéen entre les Communautés et leurs États membres, d'une part, et Israël, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion des 10 nouveaux États membres à l'UE. Elle utilise, pour ce faire, une procédure spécifique.

Le texte du protocole négocié avec Israël est joint à la proposition. Ce dernier inclut des adaptations au Protocole à l'accord portant sur les produits agricoles.

Accord CE/Israël: protocole à l'accord euro-méditerranéen suite à l'élargissement 2004

2004/0266(AVC) - 10/04/2006 - Acte final

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord euro-méditerranéen d'association conclu entre l'Union et Israël.

ACTE LÉGISLATIF : Décision du Conseil 2006/378/CE relative à la conclusion d'un protocole à l'accord euro-méditerranéen entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et Israël, d'autre part, visant à tenir compte de l'adhésion à l'Union européenne de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie.

CONTENU : La présente décision vise à permettre l'association des 10 nouveaux États membres à l'accord euro-méditerranéen d'association entre la Communauté et ses États membres, d'une part, et Israël, d'autre part. Le protocole prévoit en outre des adaptations aux concessions agricoles accordées à Israël dans le domaine des produits agricoles transformés.

ENTRÉE EN VIGUEUR : le protocole, signé à Bruxelles 23 février 2006, est entré en vigueur le 1er mai 2006. Il a été appliqué à titre provisoire à partir du 1er mai 2004.